



*Socialement responsable*

# FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

**Secteur Mines**

Freyming-Merlebach, le 5 avril 2019

## **Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration CANSSM du 28 mars 2019**

### **1. Changement de représentation CFDT.**

M. DOSSO François et Madame WEBER sont nommés membres suppléants du Conseil d'administration de la CAN SSM.

### **2. Approbation du compte rendu du 20 Décembre 2018.**

Après les remarques d'usage, le compte rendu est approuvé.

### **3. Point d'information général.**

9 centres de santé labellisés par AFNOR dans le NPC.

Inauguration du centre de santé la Machine.

Succès du prélèvement à la SOURCE.

Départ du directeur financier à la retraite.

Résultat 2018 – 20%. 25 M€ à 19 M€.

HFM déficit réduit 5M€ à 4M€.

Amélioration dans les 3 régions.

### **4. Point de situation du mandat de gestion MANGA.**

- Baisse de la population de – 6% par an. Au 01/01/2019, 111 400 bénéficiaires.

- Délai de remboursement conforme au régime Général.

- 45% des assurés miniers bénéficient de rentes.

- Une baisse des demandes depuis 18 mois, malgré une stabilité du nombre de décès. Afin de faciliter les démarches, il est proposé de s'aligner sur le parcours « perte d'un proche » en vigueur au régime général. Proposition d'une meilleure visibilité sur Ameli.

Pour les demandes arrivant à échéance (décès + 23 mois), remplacer la sollicitation postale par un accès aux références bancaires.

- Simplification de l'imprimé de demande de l'allocation décès.

- Mise en place de l'espace d'échange interactif mi-2019 pour contacter plus facilement la caisse.

- Mise en place de la possibilité de déposer sa photo en ligne pour la carte Vitale.

## **5. Nomination d'un conciliateur.**

Est soumise à l'approbation du conseil d'Administration, la nomination d'un conciliateur afin de faciliter les réclamations concernant les relations d'un organisme local d'assurance maladie avec ses usagers. Son intervention ne peut pas être demandée si une procédure a été engagée devant une juridiction compétente par l'utilisateur. L'engagement d'une telle procédure met fin à la conciliation.

M. CHARTUS est nommé conciliateur.

## **6. Renouveau des autorisations du Centre de rééducation respiratoire de Folcheran.**

Le Conseil d'administration autorise le Directeur régional du Sud et le Directeur de l'établissement à faire la demande de renouvellement des autorisations.

## **7. Demande d'autorisation pour donner mandat de gestion de l'établissement de SSR géré par l'association de la maison du Mineur à Vence à la Mutualité française PACA.**

Le Conseil d'administration valide l'autorisation de mettre en place le mandat de gestion au profit de la Mutualité française de la région PACA.

De poursuivre les travaux nécessaires permettant à terme un transfert des autorisations de l'établissement à la Mutuelle française PACA.

Valider une modification des statuts de l'association permettant de garantir les intérêts des membres de l'association et notamment ceux de la CAN SSM.

## **8. Bilan de la Direction de la Communication 2018.**

La responsable communication fait un point sur la nouvelle signalétique FILIERIS dans les Centres de Santé. Elle informe également le conseil de plusieurs participations à des foires ou salons pour promouvoir la marque, afin de faciliter l'embauche des professionnels de santé, et rend compte des actions réalisées au cours de l'année 2018.

## **9. Dossiers CRA.**

Le conseil d'administration valide la décision de la commission de recours amiable.

Pour les Administrateurs CFTC

GROH Eric